

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 26 (1934)
Heft: 11

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Economie politique.

La conjoncture durant le troisième trimestre 1934.

Depuis la publication de notre dernier rapport, aucun fait d'importance n'est venu modifier la situation. La légère amélioration de la conjoncture qui s'était dessinée ce printemps sur le terrain international ne s'est pas poursuivie d'une manière générale et le ralentissement qui s'est produit au cours de l'été s'est maintenu pendant les derniers mois également. L'importance de ce ralentissement varie naturellement d'un pays à l'autre. Par exemple, tandis qu'aux Etats-Unis et en France la production industrielle subit un fort recul en Angleterre et dans les autres pays du bloc de la livre sterling, l'amélioration que l'on avait constatée dans la production s'est maintenue. Si l'on recherche les causes du recul, il convient de tenir compte avant tout que le mieux qui s'était produit au printemps avait été créé artificiellement, en particulier par la manipulation monétaire américaine, et de ce fait était appelé à s'écrouler tôt ou tard. L'insécurité qui régnait sur le marché monétaire a également paralysé d'une manière générale toute l'économie mondiale. La réduction des importations d'Allemagne agit dans le même sens et naturellement l'insécurité créée par la politique.

En tenant compte de ces facteurs d'ordre international, la situation de la Suisse peut être considérée comme étant satisfaisante. Dans notre pays également l'amélioration de ce printemps ne s'est pas poursuivie. Mais il ne s'est pas produit une aggravation proprement dite. Il ne faut pas oublier que la Suisse a pu soutenir la crise à un niveau de production beaucoup plus élevé que les autres pays industriels européens. C'est pourquoi notre pays, en cas d'une reprise de la vie économique, ne doit pas s'attendre à jouir tout de suite d'une animation économique très forte. Le commerce extérieur s'est légèrement amélioré au cours du troisième trimestre, voire même les exportations. Par contre, la conjoncture a été moins bonne sur le marché indigène, ce que prouvent les chiffres sur le trafic et le calme qui règne de plus en plus dans l'industrie du bâtiment.

Sur le marché du capital, l'accalmie qui avait suivi l'attaque dirigée contre le franc à fin avril, s'est maintenue. Les afflux d'or continuels qu'encaisse la Banque nationale suisse en est la meilleure preuve. D'avril à octobre, le compte de l'or et des devises or de la Banque nationale suisse a passé de 1658 à 1902 millions. Les deux tiers des pertes en or subies en février et en mars sont ainsi récupérés. La Banque nationale se serait probablement passée de cet afflux d'or, car il arrivera un moment où cet argent retournera à l'étranger; en outre, cette accumulation d'or est un signe que l'on se méfie des monnaies étrangères.

Le marché du capital à long terme a mis la période de calme à profit, du fait que le cours des valeurs de premier ordre est remonté à peu près au niveau qu'il avait en février et en automne 1933. Le rendement des obligations des chemins de fer fédéraux, série A—K, qui, en avril, était encore de 4,28 pour cent, est retombé à 4 pour cent. Cette diminution de l'intérêt de $\frac{1}{4}$ pour cent facilita l'émission de plusieurs emprunts à 4 pour cent. Cet état de choses n'a pas encore eu de répercussion sur le taux d'intérêts des obligations de caisse ni des carnets d'épargne des banques cantonales et des grandes banques. Les taux légèrement plus élevés de ce printemps n'ont pas encore subi de recul. Quoi qu'il en soit, il est à espérer que l'augmentation dont les intérêts hypothécaires sont menacés depuis si longtemps, pourra être empêchée pour le moment.

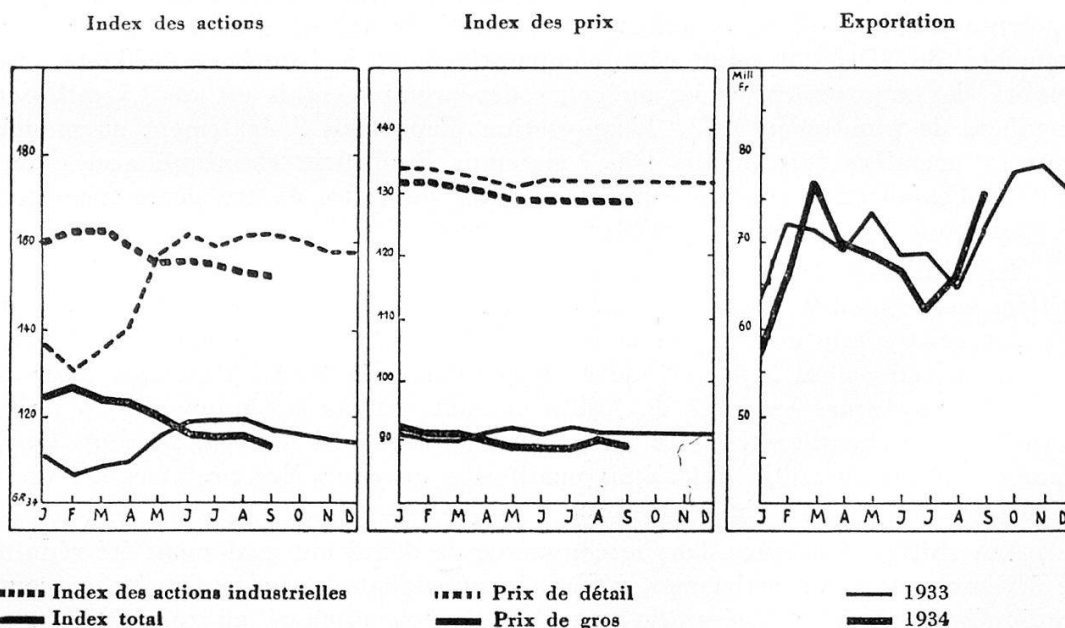
Durant tout l'été, le cours des actions a été sous pression, sans modification importante. Certaines valeurs « bien cotées », comme par exemple les actions de l'industrie chimique, ont également subi une perte sur le change ces derniers temps, probablement à la suite de la consolidation du franc, qui semblait rendre inutile le placement en valeurs. Les bourses ont été très calmes.

Les prix n'ont presque pas subi de modification, d'une manière générale. L'index des prix de gros qui en août atteignait 89,8, est retombé à 89,1 à la fin septembre. Comparativement au mois de juin, les produits alimentaires ainsi que les fourrages et les engrais sont un peu plus élevés, bien qu'ils n'aient pu se maintenir au niveau le plus haut. Les matières premières minérales sont en régression.

Depuis le mois de mai, l'index des prix de détail est à 129. La baisse d'un point qui s'est produite sur le groupe des denrées alimentaires (à 114) et sur le combustible et les moyens d'éclairage (à 115) n'a eu aucune influence sur l'index total.

Le commerce extérieur accuse une amélioration constante. Le fait ne doit pas être attribué exclusivement au sensible recul des importations, mais une fois encore au maintien de la valeur des exportations.

	Importation			Exportation		
	1933	1934	différence	1933	1934	différence
	en millions de francs					
1er trimestre	376,3	352,8	— 23,5	206,0	199,5	— 6,5
2e »	394,4	359,9	— 34,5	210,1	205,5	— 4,6
3e »	387,2	343,1	— 44,1	204,4	203,8	— 0,6



Comparativement à l'année précédente, le recul des exportations au cours du troisième trimestre a été inférieur à 1 million. Pour la première fois au mois de septembre les exportations ont été sensiblement supérieures à ce qu'elles étaient il y a une année. De ce fait, le bilan commercial de la Suisse s'est beaucoup amélioré. Ce troisième trimestre boucle par un résultat satisfaisant, à savoir que le déficit a diminué de 43,5 millions comparativement à l'année précédente. Au cours des 9 premiers mois 1934, l'excédent des importations n'était plus que de 447 millions contre 537 pour la période correspon-

dante de 1933, soit une augmentation de 90 millions de francs. Le solde passif du bilan commercial est donc revenu au niveau qu'il atteignait dans les années normales et qui compense également les pertes subies par l'industrie du tourisme à la suite de la crise, les recettes provenant des intérêts de l'étranger et des services. Dans son rapport, la Commission suisse pour l'étude de la conjoncture estime de ce fait que le bilan des paiements de la Suisse ne devrait plus avoir de passif,

Au cours du troisième trimestre, les principales branches d'industries ont exporté en millions de francs:

	1933	1934		1933	1934
Fil de coton	4,1	9,5	Chaussures	3,8	3,8
Toile de coton	14,2	11,8	Aluminium	4,3	5,1
Broderie	5,3	3,7	Machines	21,6	25,7
Chappe	0,8	1,6	Montres	22,6	25,8
Soieries	9,5	7,3	Instruments et appareils .	7,4	8,3
Rubans de soie	1,5	1,1	Parfums, droguerie . . .	8,0	8,8
Lainage	1,0	0,9	Coul. dérivées du goudron	18,0	15,3
Bonneterie	1,5	1,3	Chocolat	0,3	0,2
Soie artificielle	6,9	6,1	Lait condensé	1,9	1,1
Vannerie	1,3	1,1	Fromage	10,8	9,1

L'exportation dans l'industrie du textile est toujours en régression, exception faite pour le fil de coton que l'on exporte en grandes quantités. Ceci provient de ce que l'Allemagne en importe davantage car à la suite des difficultés rencontrées dans le service des devises elle a remplacé ses fournisseurs anglais par des fournisseurs suisses. L'exportation des machines et des montres augmente d'une manière réjouissante. Quant à la valeur d'exportation, elle a augmenté de 15 à 20 pour cent comparativement à l'année précédente. Le nombre des montres exportées au cours des premiers mois est de 1,5 millions de pièces de plus qu'en 1933. L'exportation d'appareils a également augmenté. Pour la première fois depuis très longtemps l'industrie chimique accuse des chiffres d'exportation plus bas que d'habitude, au cours du troisième trimestre. L'exportation des produits alimentaires a encore diminué.

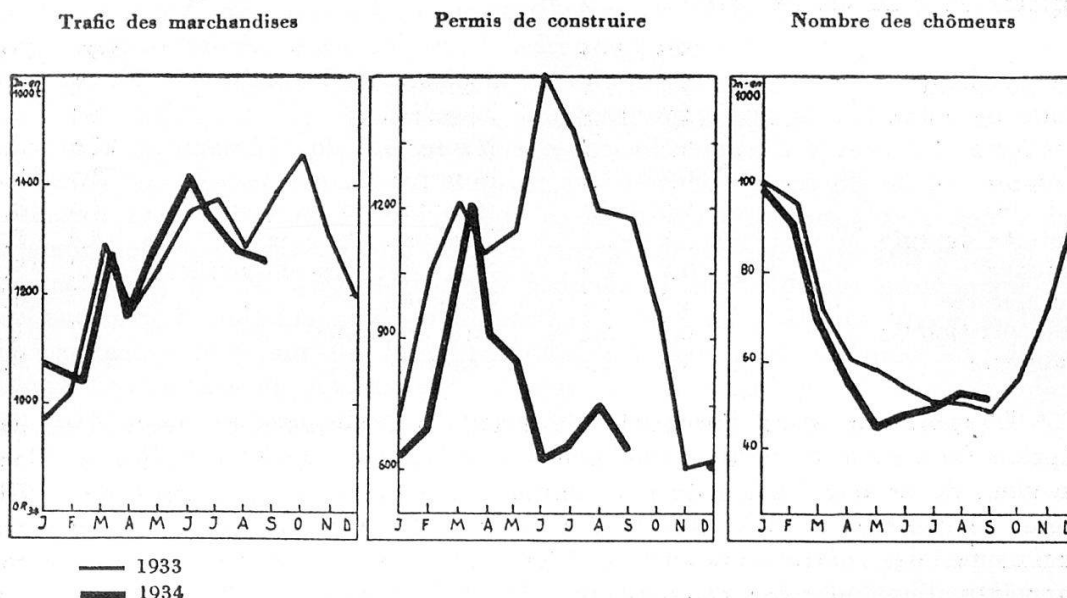
La situation de la production indigène s'est en général aggravée. Les chiffres concernant le trafic des C. F. F. ont diminué. Le trafic des marchandises enregistre une diminution de 3 pour cent, celui des voyageurs de 4 pour cent comparativement à la période correspondante de 1933. Alors que pour le trafic des voyageurs les mois de juillet et août ont été préjudiciables, pour le trafic des marchandises c'est le mois de septembre qui a porté le coup fatal. L'augmentation du trafic qui s'était manifestée au cours des premiers six mois a été reperdue jusqu'à fin septembre.

Les chiffres d'affaires dans le commerce de détail ont également été réduits de 5 pour cent comparativement à l'année précédente, ce qui, d'après les communiqués de l'Office fédéral du travail, doit être attribué au recul des prix. On en déduit également que le nombre des personnes occupées dans le commerce est de 5 pour cent supérieur à l'année 1933.

Au cours du troisième trimestre, l'activité dans l'industrie du bâtiment était plus forte qu'en 1933 à pareille époque. Seul le recul des permis de construire prit un caractère grave. De juillet à septembre 2052 permis de construire ont été délivrés dans 28 villes contre 3967 en 1933. Le recul est de 50 pour cent environ. Il suffit de se représenter ce que la réduction de moitié de l'activité dans le bâtiment représente pour notre économie publique et pour le marché du travail pour se rendre compte du danger qui menace l'économie suisse de ce

côté. Il est vrai qu'il s'agit là de chiffres concernant les grandes villes, lesquels peuvent être compensés par ceux des communes de moindre importance.

Pour le trafic des étrangers, les chiffres du mois de juillet 1934, qui étaient plus élevés qu'en juillet 1933, se sont modifiés dans le sens contraire en août et septembre à la suite de la saison pluvieuse. D'une manière générale, la saison d'été 1934 a été moins bonne que l'année précédente, lors même que certaines régions, comme les Grisons par exemple, signalent un plus grand nombre de voyageurs passant la nuit.



Le marché du travail n'a pas pu maintenir la situation favorable qu'il avait en mai et juin. Le nombre des chômeurs a été :

	1932	1933	1934
en juillet	45,448	50,864	49,198
» août	47,064	50,207	52,147
» septembre	49,532	49,140	51,387

Bien que le mois de juillet ait été plus favorable cette année que l'année dernière, le total des chômeurs en juillet et août dépasse néanmoins le chiffre de 1933, bien que dans une faible mesure. L'augmentation concerne surtout et même presque exclusivement l'industrie du bâtiment. C'est le début de la crise dans le bâtiment.

Pour les différents groupes professionnels, le nombre des chômeurs fut de :

	Nombre des chômeurs			Modification entre septembre 1934 et septembre 1933
	Fin septembre 1932	Fin septembre 1933	Fin septembre 1934	
Industrie du bâtiment	8,180	9,386	12,969	+ 3,583
Montres et bijouterie	11,648	11,169	9,801	- 1,368
Industrie métallurg., des machines et électricité	7,018	7,387	7,527	+ 140
Commerce et administration	3,351	3,916	4,032	+ 116
Industrie du textile	5,859	4,404	4,012	- 392
Journaliers	4,252	3,477	3,554	+ 77
Fabrication du bois et du verre	1,740	1,753	1,845	+ 92
Alimentation et boissons	686	688	722	+ 34

Depuis le début de la crise, c'est la première fois que l'amélioration qui se produit dans l'industrie horlogère est de cette importance. L'aggravation dans l'industrie du bâtiment a probablement contribué à augmenter légèrement le nombre des chômeurs de l'industrie métallurgiste.

La situation économique internationale sera, ces prochains temps, encore fortement influencée par les mesures de politique conjoncturelle, et cela aussi bien positivement que négativement. Les interventions des États consisteront désormais à limiter dans la mesure du possible les effets de la crise qui menacent d'être très graves au cours de l'hiver. Tous les pays ne procéderont pas de la même manière. La Grande-Bretagne et les pays du Nord semblent avoir les plus grandes chances de succès. Dans les pays agraires d'outre-mer, une amélioration lente mais constante se manifeste; néanmoins ce fait n'a pas beaucoup influencé le trafic international jusqu'ici.

La Suisse devra s'estimer heureuse si l'intensité du chômage au cours de l'automne et de l'hiver ne dépasse pas ce qu'il fut l'année passée, car l'amélioration qui s'est produite dans diverses industries d'exportation sera anéantie par la crise qui sévit dans le bâtiment; c'est là un nouveau foyer de chômage qui augmentera sensiblement le nombre des sans-travail. Il est grand temps que l'on mette sur pied un vaste programme pour la création d'occasions de travail. Le plan de deux ans du Conseil fédéral est un commencement. Il faudra l'étendre et surtout activer sa mise en vigueur. A un moment où 30,000 à 50,000 ouvriers sont menacés de chômage, il serait mesquin de perdre du temps à discuter sur la question de savoir si la Suisse, riche à milliards, peut ou non procurer 20 à 30 millions de francs pour procurer du travail à ces chômeurs. La classe ouvrière n'est pas seule à avoir intérêt à la question, mais bien toute la population. Car la protection des prix de l'agriculture et la stabilité relative des industries qui travaillent pour le marché indigène sont menacées si l'on n'arrive pas à compenser la perte causée par la crise dans l'industrie du bâtiment et empêcher par là une sensible réduction du pouvoir d'achat.

Politique financière.

Les subventions fédérales.

Selon la Constitution fédérale, la répartition des charges financières entre la Confédération et les cantons est prévue dans ce sens que la Confédération reconnaît aux cantons le droit légal public de toucher certaines sommes et subventions. Ces sommes représentent en même temps le tribut qu'a à payer la Confédération pour l'autonomie financière dont jouissaient autrefois les cantons. Ces prestations que de par la loi, l'État est tenu de verser à ses États, ne sont, à l'exception de la dîme de l'alcool, attribuées à aucun but déterminé et les cantons peuvent en disposer de leur plein gré.

En plus de la part des cantons fixée par la Constitution, la Confédération prête encore son appui financier lorsque les cantons ne sont pas en mesure d'exécuter complètement ou partiellement, sans cet appui, les tâches dictées par la Confédération. Le tableau que nous donnons ci-dessous ne concerne ni l'une, ni l'autre de ces subventions fédérales, mais les subventions proprement dites. Nous entendons par là, et comme s'exprime l'Office fédéral de statistiques, les dépenses consenties par la Confédération pour des buts n'ayant rien de commun avec l'administration fédérale.

L'urgence de ces dépenses comme aussi les buts spéciaux auxquels elles sont généralement destinées font qu'elles sont toujours très discutées et très